



ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 24 septembre 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité Directeur ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (**ayer la mention inutile**)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District d'Alsace de Football.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- 🔗 *La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,*
- 🔗 *Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb-sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),*
- 🔗 *Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,*
- 🔗 *Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité*

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Président</u> N° 1				
<u>Secrétaire Général</u> N° 2				
<u>Trésorier</u> N° 3				
<u>Arbitre</u> N° 4				
<u>Educateur</u> N° 5				
<u>Femme</u> N° 6				
<u>Médecin</u> N° 7				
N°8 ...				
N° 9 ...				
N°10 ...				
N°11 ...				
N°12 ...				

N°13 ...				
N°14 ...				
N°15 ...				
N°16 ...				

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin